

## Module 16 Moteur à pistons (connaissances de base: mécanicien aéronautique)

CATEGORIE : A

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel sédentaire du transport aérien**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **20/11/2003**

Mots clés : **pistons**, **moteurs**, **aéronefs**, **Mécanicien**

### Identification

Identifiant : **1154**

Version du : **21/09/2015**

### Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

■ Règlement UE  
n°1321/2014 (PART66)

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

Donner aux mécaniciens aéronautiques détenteurs des licences A,B1 et B3 le niveau de connaissance des moteurs à pistons, requis par la réglementation.

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

■ Aucun

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

Acquérir le niveau de connaissance des moteurs à pistons requis par la réglementation.

#### Modalités générales

Le candidat au module devra réussir l'examen dans un centre agréé 147.

#### Liens avec le développement durable

Aucun

### Public visé par la certification

Tous publics

### Evaluation / certification

#### Pré-requis

niveau brevet

### Centre(s) de passage/certification

## Compétences évaluées

■ organismes agréés 147

Maîtriser les connaissances des moteurs à pistons, :,

- Principes essentiels,
- Performances des moteurs,
- Construction des moteurs,
- systèmes de carburant moteur, circuits de démarrage et d'allumage,
- Circuits d'admission, d'échappement, de refroidissement,
- Suralimentation/ turbocompression, lubrifiants et carburants, circuits de lubrification,
- Systèmes de signalisation du moteur, installation de la motorisation,
- Surveillance moteur et fonctionnement au sol, stockage et conservation du moteur.

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

Aucun

La validité est Temporaire

10 ans

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Délivrance d'un certificat de reconnaissance reconnu dans l'UE

## Plus d'informations

### Statistiques

Etablies par l'organisme PART 147

### Autres sources d'information

—